

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 Juin 2013, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2012 en actions, du Crédit du Maroc. La souscription est réservée aux détenteurs d'actions Crédit du Maroc (coupon 2012 attaché).

L'augmentation de capital porte sur un maximum de 477.887 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 525 Dirhams par action ;
- Prime d'émission : 425 Dirhams par action ;
- Montant maximum de l'opération : 250.890.675 Dirhams ;
- Date de jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Période de souscription : du 27 juin 2013 au 24 juillet 2013 inclus.

Un extrait de ladite note sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - A tout moment au siège social du Crédit du Maroc ;
  - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
  - Sur le site internet du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

**Contact CDVM:**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/015/2013

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières